

Vers un nouveau choc pétrolier sur l'agriculture ?

Le prix du Gasoil Non Routier (GNR) a augmenté de 30 % en un an, atteignant 1 €TTC/L la semaine dernière. Cette hausse laisse entrevoir un nouveau choc pétrolier sur le monde agricole et les entrepreneurs de travaux si le cours du pétrole, passé de 55 dollars à 80 dollars le baril, se maintient à un tel niveau.

A Paris, le 28 mai 2018 - « *Le poste carburant qui représente 14 % des charges de l'entreprise de travaux agricoles française flambe au moment où la saison des travaux agricoles bat son plein* », alerte Gérard Napias, Président de la Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT). Le prix du GNR a atteint 1 € TTC/L la semaine passée, soit une hausse de 30 % en un an.

Les travaux agricoles, de la préparation du sol à la récolte, requièrent 100 litres de GNR dont 20 litres sont nécessaires pour le battage d'un seul hectare. « *Nous craignons une déprise agricole sur les terres à faible potentiel et donc un arrêt de l'activité agricole* », déclare Gérard Napias.

Pour les entrepreneurs, c'est aussi une hausse des charges qui se dessine. « *Nous aurons des difficultés à répercuter la hausse du coût du carburant dans le prix de vente de la prestation aux agriculteurs, eux-mêmes confrontés à des prix agricoles bas, des charges courantes élevées et une baisse probable des soutiens publics !* », explique Gérard Napias.

Dans ce contexte, la FNEDT condamne l'annonce du ministre de l'Action et des Comptes publics le 23 mai dernier à propos de la remise en cause du taux réduit de Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Énergétiques (TICPE) sur le GNR agricole. Une mesure qui n'est pas compensée par le retour de la croissance économique, qui ne concerne pas l'agriculture. La FNEDT souligne par ailleurs que ses entreprises n'ont pas bénéficié des baisses d'impôt prévues dans la loi de finances pour 2018.

Alors que le recours aux produits phytosanitaires doit être diminué, les passages d'engins mécaniques vont se multiplier, entraînant donc une consommation supplémentaire de carburant. La Fédération s'interroge donc sur le timing choisi par le gouvernement pour imposer différemment le monde agricole.

Pour tout renseignement : contactez l'agence Ressources De la Nature

Fadela BENABADJI

01 85 09 83 70 / 06 11 34 22 39

fbenabadji@agence-rdn.com

Mathilde LEHOUX

01 85 09 83 71 / 06 09 49 09 78

mlehoux@agence-rdn.com

A propos de la FNEDT

La Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) est l'organisation professionnelle qui rassemble les entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux. La FNEDT regroupe 62 syndicats départementaux et 13 unions régionales. Acteurs clés de l'emploi dans le monde rural, les 21 671 entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers et leurs 98 000 actifs réalisent des chantiers au service des exploitants agricoles et forestiers, des propriétaires et des entreprises, des collectivités locales (chiffres 2016). 265 000 agriculteurs (60 % des exploitations agricoles françaises) font appel aux entreprises de travaux agricoles. La FNEDT est adhérente de la CEETTAR (Confédération Européenne des Entreprises de Travaux Techniques Agricoles, Ruraux et Forestiers).